



Additif n°1

6.1.7 - La 1ère étape du prologue «Calonge i St. Antoni» n'est pas obligatoire, mais elle donnera un premier classement minimum, comptant les 10 meilleurs temps de chaque contrôle secret, et le reste des équipes se verra attribuer le 10e temps. Un handicap sera appliqué à tous les temps de chaque contrôle. Ce handicap sera publié le jeudi 15 avant le départ. Cette étape servira à avoir un premier classement et à donner l'ordre de départ dans la deuxième étape.

Lors de la 1ère étape - Prologue "Calonge i Sant Antoni" - l'ordre de départ sera celui attribué par les numéros de compétition.

L'ordre de départ de la 2ème étape se fera de la manière suivante: Premièrement, les concurrents engagés dans la moyenne haute partiront selon le classement de l'étape Prologue. En deuxième place partiront le reste des concurrents de moyenne haute dans l'ordre de son numéro de compétition. À la troisième place, les concurrents engagés dans la moyenne basse sortiront en fonction du résultat de l'étape Prologue, et à la dernière place, le reste des concurrents engagés dans la moyenne basse sortira par son ordre du numéro de compétition. L'ordre de départ de la 3ème étape sera basé sur le classement partiel de la 2ème étape, avec des changements à la discrétion de l'organisateur et avec les concurrents de moyenne haute avant ces de moyenne basse. ~~Les motos (Classe M) partiront mixtes avec les voitures, selon leur classement, sauf dans l'étape du prologue, qui partira devant.~~

Les motos (Classe M) partiront devant sur les 3 étapes. Il y aura 5 minutes entre la dernière moto et la première voiture, pour éviter d'éventuels désagréments aux premières équipes à 4 roues, qui sont généralement celles qui jouent le rallye.

L'ordre de départ pourra être modifié à la discrétion de l'organisation.

